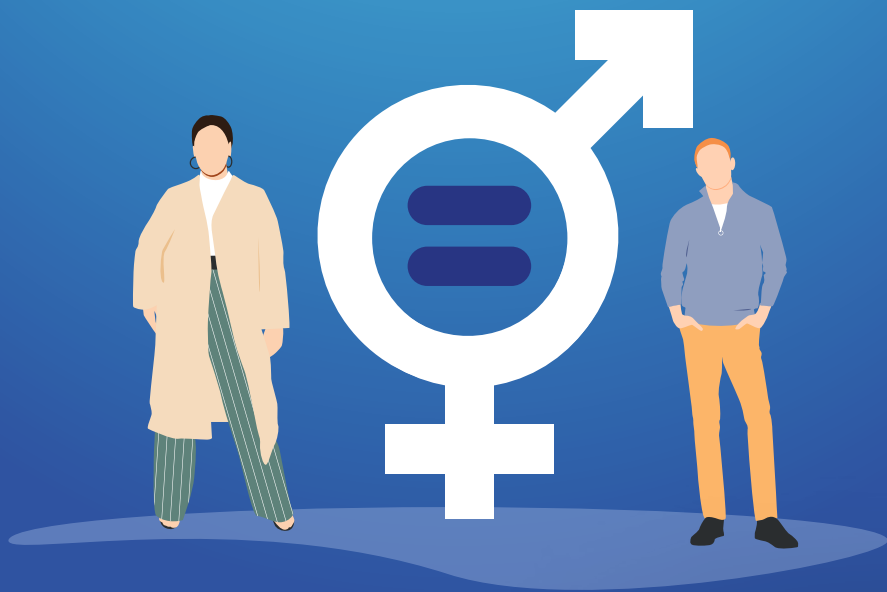


Égalité

entre les femmes & les hommes

BILAN ANNUEL 2023



angers loire
métropole
communauté urbaine





Atelier pédagogique sur l'égalité femme-homme auprès d'une classe de CM1-CM2 dans le cadre de la votation citoyenne pour renommer au féminin le jardin de Monplaisir (juin 2023).

Les collectivités et le centre communal d'action sociale s'engagent pour l'égalité

Une feuille de route égalité 2021-2026

Les élus ont souhaité faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité du mandat dès 2014. En 2020, le confinement lié à la pandémie est venu révéler plus encore ces inégalités, avec la surexposition des femmes et de leurs enfants aux violences ou encore à l'exercice par les femmes des métiers de première ligne. Cet enjeu concerne de nombreux domaines, tels que l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'éducation, l'aménagement des espaces publics ou encore l'égalité professionnelle.

Afin de guider l'action pour traduire cette priorité qui doit être envisagée de manière transversale et pragmatique, les élus ont

souhaité avoir une approche fédératrice, fondée sur le recueil de l'expertise et de l'expérience des directions et des acteurs locaux. Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe aux Solidarités Actives et aux Droits des Femmes, Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention, et Roselyne Bienvenue, conseillère déléguée aux Ressources Humaines et aux Conditions de Travail ont souhaité les consulter en 2020 pour identifier les enjeux prioritaires à prendre en compte au plus près des réalités de notre territoire. Suite à cette consultation, **une feuille de route commune à l'ensemble des services et de nos partenaires a été élaborée autour de cinq priorités :**

PRIORITÉ 1

Une gouvernance de l'égalité, l'une des priorités du mandat, pour intégrer cette notion dans l'ensemble des politiques publiques, sensibiliser, fédérer, coordonner et mobiliser les acteurs

PRIORITÉ 2

Pour une culture partagée de l'égalité femmes hommes sur le territoire dès le plus jeune âge

PRIORITÉ 3

Un engagement en faveur de l'accès à l'emploi, aux droits et la participation citoyenne des femmes

PRIORITÉ 4

Un espace public égalitaire et inclusif pour toutes et tous

PRIORITÉ 5

Une action renforcée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Une gouvernance de l'égalité

Certains chantiers ont déjà débuté, d'autres restent à lancer. Nous nous sommes engagés, avec l'appui des élus, des services de la Ville, d'Angers Loire

Métropole, du CCAS et des partenaires à rendre compte d'un bilan annuel. **Ce second livret présente une synthèse des avancées pour l'année 2023.**

CHIFFRES CLÉS 2023

5

ORIENTATIONS PRIORITAIRES

réparties en 68 actions :

56%

d'actions sont en cours ou terminées

44%

d'actions restant à lancer

L'AMBITION

Intégrer l'égalité réelle dans l'ensemble des politiques publiques



LES MOYENS

La Mission Egalité Diversité

Un budget spécifique pour accompagner les initiatives des directions et du territoire

Un soutien aux associations qui oeuvrent en matière d'égalité



Jean-Marc Verchère,

Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire
Métropole,

Président du Centre
Communal d'Action
Sociale d'Angers



Christelle Lardeux-Coiffard,

Adjointe au Maire
aux Solidarités actives
et aux Droits des femmes



Jeanne Behre-Robinson,

Adjointe au Maire
à la Sécurité
et à la Prévention



Roselyne Bienvenu,

Conseillère municipale
déléguée aux Ressources
humaines et aux
Conditions de travail,

1^{ère} Vice-présidente
d'Angers Loire Métropole

Observer pour agir, vers un observatoire de l'égalité femmes hommes



La situation des femmes et des hommes diffère-t-elle sur le territoire et de quelle manière ? Les femmes ont-elles accès à l'emploi au même titre que les hommes ? Y a-t-il des freins spécifiques ? Les filles et les garçons se répartissent-ils de manière équilibrée dans les filières du secondaire et dans les établissements d'enseignement supérieur ?

Pour répondre à ce double besoin de connaissance et d'évaluation, les collectivités cherchent à se doter d'un observatoire de l'égalité femmes hommes. L'objectif de cet outil est de mesurer les inégalités de sexe sur le territoire, développer une analyse commune et partagée pour renforcer les actions en faveur de l'égalité. Cet observatoire permettra une approche structurante et intégrée de l'égalité dans la durée.

En 2023, 13 champs d'observation et une série d'indicateurs ont été déterminés. Les données sexuées disponibles ont été collectées auprès des services de la Ville, des partenaires locaux – AURA, ALDEV, Solidarité Femmes 49, Observatoire Régional de la Santé, CAF Maine-et-Loire, Pôle Emploi Pays de la Loire, Académie de Nantes – et des services ministériels.

Depuis la loi du 4 août 2014, se doter de données notamment statistiques sur l'égalité femmes hommes est une obligation pour les collectivités et EPCI de plus de 20 000 habitants. Ces données sont rassemblées dans le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

À NOTER

Soutenir les associations

En 2023, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale ont renforcé leur soutien aux associations expertes sur l'égalité entre les femmes et les hommes et qui luttent contre les violences sexistes et sexuelles, et en particulier les violences conjugales.

Encore peu identifiées du grand public, ces associations mènent des actions de prévention et de sensibilisation autour des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et offrent des réponses de proximité : accueil, écoute, orientation et accompagnement.



117 500 €

C'est le montant versé
aux associations en 2023.¹



¹ Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles 49, Solidarité Femmes 49, Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels, Planning familial 49, Mouvement du Nid, France Victimes 49, Fondation Face Angers Loire, Le Refuge.

« Sexisme sans façon », un jeu pédagogique pour lever le tabou sur le sexisme au travail



CHIFFRES CLÉS

5

sessions
organisées

51

participants
sensibilisés



« C'est une très bonne méthode ludique et accessible pour prévenir des actes que nous pouvons rencontrer dans notre vie personnelle comme professionnelle. »

Témoignage d'un agent de la Ville

Fin 2022, la Ville d'Angers a acquis le jeu « Sexisme sans façon » créé par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT). En 2023, les agents de la Ville, d'ALM et du CCAS ont été invités à participer à cinq sessions de ce jeu qui sensibilise et apprend à démasquer les différentes facettes du sexisme dans le milieu professionnel au quotidien. Ce jeu par équipe plonge les participants dans l'univers de la restauration et facilite une prise de conscience du sujet de manière ludique.

Les perspectives pour 2024 sont de promouvoir et d'organiser d'autres sessions au sein des services et des collectifs de travail.

Les violences sexistes et sexuelles au travail font partie intégrante des violences faites aux femmes. Selon l'étude, Genese (Genre et sécurité), conduite par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure en 2021, les comportements sexistes ou sexuels au travail concernent 3 fois plus de femmes que d'hommes au cours de leur vie professionnelle.

À NOTER

Pour une culture partagée de l'égalité

Le cycle 2023 de la conférence des familles dédié à l'égalité filles/garçons

CHIFFRES CLÉS

102 personnes sur les 3 conférences

8 enfants ont participé

Trois conférences des familles autour de l'égalité entre les filles et les garçons ont eu lieu en 2023 à l'Hôtel de Ville et au Centre Jean Vilar. Dans des formats variés, ces ateliers ont invité les parents, les grands-parents et les professionnels de l'enfance à prendre conscience des stéréotypes de genre et construire ensemble des méthodes éducatives favorisant l'égalité, l'épanouissement et la liberté de choix.

Qu'est-ce qu'être une fille ou un garçon aujourd'hui ? Comment lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge ? Quels sont les outils dont les familles et proches peuvent se saisir pour une éducation sans stéréotype ? C'est autour de ces questions que les différents acteurs ont pu échanger dans le cadre d'ateliers, de débats mouvants et de jeux de société animés par l'association La Belle Boîte et l'agence Coezi.

Être une fille, un garçon aujourd'hui
Stéréotypes, éducation : Parlons-en !

4 mars
De 10h à 12h, au Centre Jean-Vilar 1 bis rue Henri-Bergson*
* un espace dédié à la conférence des familles en charge avant les temps de conférence

Dans le cadre de la conférence des familles, la conférence ou les parents ont la parole.

Retrouvez aussi la conférence des familles le 3 juin 2023

angers.fr

Le Mois de l'égalité s'installe sur le territoire pour une deuxième édition

CHIFFRES CLÉS

1 journée phare (20 mars)

22 services Ville impliqués

18 partenaires

965 participants

21 événements



Du 4 au 31 mars 2023 s'est déroulée la deuxième édition du mois de l'égalité avec le thème : « L'égalité, toutes et tous concernés ». A travers un programme riche, les collectivités, le CCAS et leurs partenaires ont proposé une série d'événements s'étalant sur le mois au format divers : tables-rondes, conférences, expositions, spectacles, concert, ciné-débat, escape game, etc.

Avec un regard tourné vers les femmes bien sûr, mais aussi vers les hommes, cette édition a permis de se poser la question de la place des hommes et des garçons dans l'action pour l'égalité, 5 ans après MeToo.

Le mois de l'égalité a été marqué par la journée phare du 20 mars 2023 durant laquelle s'est déroulée :

- Un séminaire destiné aux acteurs de la Politique de la Ville a réuni plus de 130 participants ;

- Une table-ronde « Génération post #MeToo : filles et garçons sur le chemin de l'égalité ? » qui questionne l'impact de ce mouvement, 5 ans après, sur les jeunes filles d'aujourd'hui (rapport au sexisme, à leur corps, aux violences sexistes et sexuelles...)¹ ;
- La pièce de théâtre « Quand je serai un homme » de la compagnie Caravane qui interroge avec humour les masculinités et les injonctions de la société.

Autre action phare du mois de l'égalité, [l'exposition Dessine-moi l'égalité des genres](#) conçue par Cartooning for Peace² et exposée à la bibliothèque Toussaint du 7 au 31 mars, a accueilli plus de 200 visiteurs, venus parfois d'autres départements. Illustrée par des dessins de presse du monde entier, cette exposition retrace, avec humour et engagement, le parcours d'une vie : de la naissance jusqu'à la vieillesse, elle aborde les défis et les problèmes persistants en matière d'inégalité entre les genres.

¹ Les échanges sont disponibles sous la forme d'un podcast du F*Club à retrouver dans la rubrique « égalité femmes hommes » sur [Angers.fr/rubrique égalité](https://angers.fr/rubrique/egalite)

² **Cartooning for peace** est un réseau international de dessinateurs de presse engagés qui combattent, avec humour, en faveur du respect des cultures et des libertés. Fondé sous l'impulsion de Kofi Annan prix Nobel de la Paix et Secrétaire général des Nations unies et Plantu, journaliste et dessinateur de presse.



PRIORITÉ 3

Accès à l'emploi, aux droits et à la citoyenneté

TouteSport : un dispositif innovant pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des femmes par le sport

2

groupes
bénéficiaires

19

femmes
accompagnées

8

participantes
accompagnées
individuellement



Depuis 2019, le CIDFF 49 accompagnent des groupes de femmes pour encourager et développer la pratique sportive des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les territoires ruraux en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion socioprofessionnelle. À travers cette action, les participantes sont amenées à participer à des ateliers autour de thématiques différentes telles que les inégalités femmes hommes dans le sport, la confiance en soi et l'estime de soi, la découverte d'activités physiques et sportives, les freins à la pratique sportive, etc. En parallèle, chacune travaille son

insertion socioprofessionnelle dans le cadre du Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (BAIE).

À l'issue de l'action, 2 participantes sont en emploi, 3 d'entre elles ont réengagé des démarches pour accéder à des cours de français afin d'envisager ensuite un projet professionnel et 1 d'entre elles finalisait son permis de conduire. 6 femmes ont été contraintes de quitter l'action ou de s'absenter régulièrement en raison de difficultés à articuler leur vie familiale avec l'action collective ou en lien avec leur état de santé.

TouteSport!

Les premiers pas de deux dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle

Pour favoriser l'insertion professionnelle des mères, la Ville d'Angers, en partenariat avec l'ALDEV (agence de développement économique d'Angers Loire Métropole), la CAF de Maine et Loire et VYV3, a mis en place **3 places à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)** en crèche en 2023. 5 familles ont bénéficié de ce dispositif. Mené à titre expérimental, ce dispositif a vocation à s'étendre à d'autres crèches. Ces places sont réservées aux enfants de parents en situation d'insertion professionnelle, accédant à un emploi ou une formation professionnelle et accompagnés par la Cité de l'emploi. En 2023, les familles accueillies sont exclusivement des femmes en situation de monoparentalité avec deux enfants ou

plus à charge. Elles ont pu reprendre un emploi ou une formation professionnelle en moyenne un mois et demi après l'entrée sur la place en crèche.

Le second dispositif intitulé **SOLIDAIR'MAM** est en place depuis septembre 2023. Il s'agit d'un parcours renforcé d'accompagnement prioritairement réservé à des personnes, bénéficiaires de minimas sociaux ou habitant des quartiers prioritaires de la ville, qui souhaitent se former au métier d'assistant maternel. Un mois après sa création, 27 candidats étaient déjà intéressés par ce dispositif.



Une action renforcée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Formation des agents d'accueil Ville, ALM et CCAS

CHIFFRES CLÉS

34

agents en situation d'accueil formés, **dont 29 femmes et 5 hommes**



Pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes, la formation « Violences sexistes et sexuelles : prévenir, repérer et agir dans un contexte de primo-accueil » a été dispensée aux agents d'accueil de la Ville et du CCAS par des professionnels du CIDFF 49 et de Solidarité Femmes 49. Cette formation vise à permettre un meilleur repérage et une orientation des

victimes majeures de violences sexistes et sexuelles, en particulier de violences conjugales et intrafamiliales. Il s'agit notamment de comprendre les origines des violences sexistes et sexuelles, de savoir identifier le processus, repérer les différentes formes de violences et de détecter les signaux d'alerte. La formation dispensée permet également de savoir accueillir et entendre la première parole d'une femme victime, et d'identifier les partenaires locaux intervenant sur la prise en charges des victimes.

En 2023, trois journées de formation ont permis de sensibiliser au total 34 agents ainsi que des managers : travailleurs sociaux, agents d'accueil et de médiation, assistants administratifs, et de conseillers.

Temps d'information des bénévoles du festival Tempo rives

CHIFFRES CLÉS

15

bénévoles sensibilisés aux violences sexistes et sexuelles



Sollicitée par la Direction de la Culture, la Mission Egalité et Diversité a dispensé un temps d'information sur les violences sexistes et sexuelles de 45 minutes aux bénévoles du festival de musique Tempo Rives qui s'est tenu du 12 juillet au 3 août 2023. Après avoir proposé une définition des violences sexistes et sexuelles et une présentation du cadre légal en la

matière, les quinze bénévoles présents ont bénéficié de ressources pour agir en tant que témoin et pour informer et orienter les victimes – le 3919, la méthode des 5D, le répertoire des associations locales. Des cartes «violences femmes info», des «violentomètres» et des guides « Agir contre les violences sexistes et sexuelles » leur ont été distribués.

« Les missions, mais aussi l'après-midi de formation que nous avons eu, m'ont amenée à essayer d'être observatrice sur ce qui se passait dans le public, pour voir si tout allait bien, donc davantage veiller sur les autres.»

Témoignage d'une participante.

Trois campagnes d'information et de sensibilisation

La deuxième édition du Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles s'est déroulée du 2 au 30 novembre 2023.

Les collectivités jouent un rôle important en termes d'information, de sensibilisation et de mobilisation contre toutes formes de violences au sein de leurs effectifs, mais aussi auprès du grand public.

C'est pourquoi, 3 campagnes d'information ont été lancées en novembre et décembre :

- La diffusion du violentomètre en format affiche dans plus de 80 lieux accueillants du public ;

- La diffusion d'un dépliant et trois affiches dont le contenu est ciblé témoin, victime et auteur de violences sexistes et sexuelles. Diffusé dans les communes d'Angers Loire Métropole et via les associations partenaires, cette campagne de sensibilisation a été créée dans le cadre du contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles ;

- La diffusion de clips vidéo avec les numéros d'urgence et d'information que l'on soit victime, témoin ou auteur de violences sexistes et sexuelles dans le tram.

RESPECTER ACCEPTER DEMANDER DE L'AIDE

APPELER **AGIR** ECOUTER

**POUR STOPPER
LES VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES !**

S'INFORMER **AUTEUR ?** ETRE ACCOMPAGNE

- Je sais que le consentement est temporaire (peut être donné puis retiré), doit être réfléchi (sans contrainte, ni pression...) et que le silence vaut refus ?
- Je demande toujours l'accord de la personne avant de diffuser des photos, des vidéos... (en public, sur les réseaux sociaux ...)?
- Mon ou ma partenaire peut refuser de répondre à mes envies ou mes désirs sexuels, quelle qu'en soit la forme ?
 - Je respecte la liberté et les choix de chacun à être, à agir et se vêtir comme il le souhaite ?

Si vous répondez **non** à l'une de ces questions, vous êtes potentiellement auteur de violence, agissez autrement ou parlez-en pour vous faire aider :

Un numéro dédié à l'écoute des auteurs
08 019 019 11 - 7j/7 de 9h à 19h
[Arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

EN CAS D'URGENCE : 17 Police - Gendarmerie (114 par SMS), 115 Hébergement d'urgence.

Prendre conscience et en parler, un premier pas pour sortir des violences !

PRIORITÉ 5

Un espace public inclusif

Dénomination du jardin de Monplaisir au féminin

CHIFFRES CLÉS

1392

votants, dont 951 votes électroniques et 441 bulletins papier

93

participants aux ateliers

22

habitants au dépouillement

QUARTIER MON-PLAISIR

Un nom pour le jardin de Monplaisir

Georgette Boulestreau
(1903-1986)

Georgette Boulestreau est une sage femme féministe militante à Angers. Elle préside le Syndicat des sages femmes de Maine-et-Loire (USGF).

Elle soutient les mères de famille les plus modestes en ouvrant le Maison des mères, rue de la Pyramide, qui propose des consultations gratuites des mères et des nourrissons, assurées par Lucia Canonini, une des premières femmes médecins à Angers.

En 1934, la Ligue française pour les droits des femmes (LFD) organise à Angers une réunion publique. Georgette Boulestreau y prend la parole pour revendiquer le droit de vote des femmes. À l'issue de cette réunion, la section angevine de la LFD est fondée et elle en devient la première présidente.

Facilité, elle appartient à la Ligue internationale des combattants de la paix.

En 1945, on la retrouve candidate aux élections municipales pour la LFD et le Maison des mères avec un programme social et pacifiste réclamant de participer avec les hommes au reclassement du pays, l'égalité des sexes, à travail égal salaire égal, et de voir régler quotidiennement les rapports entre hommes par la persuasion et non pas la violence et la haine...

Logos: ANGO, Mairie d'Angers, L'Égalité Femmes-Hommes



Les Angevines et Angevins de plus de 10 ans ont voté sur la plateforme ecrivons.angers.fr pour choisir le nouveau nom du jardin de Monplaisir du 15 mai au 15 juin. Georgette Boulestreau (1903-1986), sage-femme libérale militante à Angers, a été choisie par une majorité de votants, parmi une liste de 5 noms issus de l'annuaire numérique des Angevines remarquables. Ces 5 noms ont été sélectionnés par un jury citoyen composé de façon paritaire de 14 habitants, enfants et adolescents

fréquentant les écoles du quartier, bénévoles associatifs et élus. Les écoles du quartier ont été fortement impliquées dans la démarche, grâce au lien facilité par la Cité éducative. Le parc Georgette Boulestreau sera inauguré en 2024.

Cette démarche a contribué à féminiser les espaces publics, sensibiliser les publics aux enjeux d'égalité dès le plus jeune âge et faire découvrir des femmes angevines inspirantes et remarquables.

20 nouvelles personnalités entrent dans l'annuaire numérique "[Au nom des femmes](#)"

CHIFFRES CLÉS

20

nouveaux noms de femme dans l'annuaire numérique

33

propositions



Dans le cadre de sa feuille de route pour l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles 2021-2026, les collectivités et le CCAS se sont engagés à enrichir régulièrement l'annuaire numérique des Angevines remarquables et l'utiliser dans le cadre de la politique de dénomination des lieux.

33 noms de femmes ont été proposés par les Angevines et Angevins de 10 ans ou plus sur ecrivons.angers.fr dans le cadre d'un appel à idées lancé pendant le Mois de l'égalité en mars. 20 noms respectaient les critères et ont donc été retenus sont notamment, Ingeborg Martin-Krumm, fondatrice de l'Institut de Perfectionnement en Langues Vivantes et actrice du jumelage entre

Angers, Osnabrück et Haarlem, Annabelle Sergent, auteure et comédienne, ou encore Delphine Billen, auteure, sont les femmes entrées dans l'annuaire numérique.

« Grâce aux propositions recueillies, après étude de conformité, 20 nouveaux noms peuvent d'ores et déjà entrer dans l'annuaire, c'est aussi 20 parcours et personnalités qui sortent de l'ombre »

Christelle Lardeux Coiffard, adjoint au maire aux solidarités actives et aux droits des femmes

« Zéro tolérance pour les violences sexistes et sexuelles » avec le label qualité de la vie nocturne



Crédit : Ville d'Angers - Th.Bonnet

Rendre inclusif l'espace public, c'est offrir des espaces de mise en sécurité dans toute la ville, notamment la nuit. A travers [sa charte sur la qualité de la vie nocturne signée en 2023](#), la Ville d'Angers et l'ensemble des partenaires concernés se sont engagés à prévenir les conduites à risque et à lutter contre toutes formes de violences et notamment les violences sexistes et sexuelles. Le label de la qualité de la vie nocturne est remis aux propriétaires d'établissements de nuit qui adhèrent à cette charte et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères. En 2023, 33 établissements ont fait une demande d'adhésion et 15 labels ont été attribués par la Ville.

Lorsqu'une personne ne se sent pas en sécurité ou se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires identifiables grâce au sticker sur sa vitrine « Angela » ou « un cocktail Mademoiselle » et demander de l'aide aux personnels présents.

Une formation spécifique à destination des personnes salariées, exerçant une fonction de gérance ou de sécurité au sein des établissements signataires de la Charte, a été proposée, afin de prévenir et favoriser le repérage, la mise en sécurité, l'information et l'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.

CHIFFRES CLÉS

33

demandes
d'adhésion

15

labels
attribués

3

sessions de
sensibilisation sur
les violences sexuelles

42

personnes
sensibilisées

81%

des femmes en France
ont déjà été victimes
de harcèlement sexuel
dans les lieux publics

20 %

d'entre elles déclarent
avoir été aidées

86 %

des personnes
interrogées ne savent
pas comment réagir
lors qu'elles sont
victimes ou témoins¹

¹Source Ipsos – Sondage international sur le harcèlement sexuel dans l'espace public. L'Oréal Paris. Avril 2019**Canada, France, Inde, Italie, Mexique, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis



Un observatoire pour agir en faveur de l'égalité

Angers Loire Métropole, La Ville d'Angers et le CCAS ont entamé un travail de longue haleine pour recueillir et centraliser les données sexuées en vue de construire un observatoire de l'égalité femmes-hommes à l'échelle du territoire. Observer les inégalités, les documenter dans le temps permettra ainsi de mieux les mesurer, prendre conscience des persistances et des évolutions, les confronter aux réalités vécues et rencontrées, tant par les personnes concernées, que les acteurs de terrain engagés au quotidien.

Chiffres clés du territoire

Egalité économique

Ecart de rémunération

L'écart de salaire en équivalent temps plein entre hommes et femmes sur le territoire d'Angers Loire Métropole est de **16%** secteur privé et public confondu, contre **14,5%** en France.

Source : Insee, base Tous salariés 2021

Entrepreneuriat des femmes

Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, **58,5%** des projets d'entrepreneuriat accompagnés par les structures d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise sont portés par des femmes.

Source : Observatoire de l'entrepreneuriat et de l'activité de la MCTE – Données 2020

À noter : En 2019, en France, les femmes représentent **42,2 %** des micro-entrepreneurs, **26,2 %** des gérants majoritaires de société. Les femmes micro-entrepreneurs perçoivent en moyenne un revenu d'activité annualisé **16,2 %** moins élevé que celui perçu par les hommes entrepreneurs.

Source : L'égalité dans la poche et Chiffres-clés – Mars 2023, service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Temps de travail

1/3 des femmes en emploi résidant sur Angers Loire Métropole travaille à temps partiel.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020

76% des temps partiels sur le territoire sont occupés par des femmes.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020

Familles monoparentales

12,9% des femmes résidant sur Angers Loire Métropole sont des femmes seules avec enfants, contre **2,7%** des hommes.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020

Violences sexistes et sexuelles

7787 femmes victimes de violences ont été accueillies dans les associations, structures et services en Maine-et-Loire en 2021, dont 2 304 par les services de Police.

Source : Observatoire régional des violences faites aux femmes – Données 2021

Parité politique

36 femmes siègent au Conseil communautaire d'Angers Loire Métropole pour **56** hommes et **5** femmes sont vice-présidentes, pour **10** hommes.

Source : Angers Loire Métropole – Données 2023

Sports – Pratiques sportives

Parmi les personnes pratiquant un sport dans un club sur Angers, **33%** sont des femmes, contre 38% en France.

Sources : Données 2023 INJEP, MSJOP, CREDOC, Baromètre national des pratiques sportives 2022.

Chiffres clés relatifs à l'égalité professionnelle pour la Ville, Angers Loire Métropoles et le CCAS

Source : Système d'Information sur les Ressources Humaines (SIRH) – Données 2022

Depuis 2016, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le CCAS réalisent un rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes dans différents domaines (Loi du 12 mars 2012 et Loi du 4 août 2014) : recrutement, rémunération, parcours professionnel, santé etc.

Mixité des métiers*

15% des agents de la filière technique sont des femmes. Cette donnée est stable depuis 2015.

97% des agents publics de la filière sanitaire et sociale sont des femmes. Cette donnée est stable depuis 2018.

85% des agents de la filière administrative sont des femmes. Cette donnée est stable depuis 2019.

*La fonction publique territoriale est organisée en 7 filières qui correspondent aux grands domaines d'intervention des collectivités territoriales : administrative, technique, culturelle, sportives, sanitaire et sociale, police, animation.

Temps partiel

91% des agents à temps partiel sont des femmes, contre 89% en 2016.

Temps non complet

80% des agents à temps non complet sont des femmes. Toutefois, si 422 femmes étaient à temps non complet en 2016, elles ne sont plus que 159 en 2022, soit une baisse de **62%** de femmes à temps non complet.*

* Ce changement est principalement lié à la réorganisation des temps de l'enfant et à la révision des quotités de temps de travail des chargés d'animation, dont les femmes représentent 66% d'entre eux en 2022.

Encadrement

«Les femmes représentent **43%** des métiers d'encadrement toutes catégories confondues.

Elles représentent **53%** des métiers d'encadrement de catégorie A, contre 50% en 2019.»

Parmi les femmes qui travaillent en tant qu'agents publics, **11%** d'entre elles ont des métiers d'encadrement, 16% pour les hommes.

Télétravail

72% des télétravailleurs sont des femmes.

49% des femmes de la filière administrative ont fait une demande de télétravail, contre 52% des hommes.

30% des femmes de la filière technique ont fait une demande de télétravail, contre 9% des hommes

24% des femmes en emploi ont fait une demande de télétravail, contre 12% des hommes.



Pour plus d'informations :

02 41 96 99 26 – citoyennete@ville.angers.fr

Dans la rubrique « **égalité femmes hommes** »
sur Angers.fr/rubrique/egalite



